

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon



| COMMUNIQUE DE PRESSE

Bpifrance engage la cession d'une partie de sa participation dans Eiffage

Paris, le 19 mai 2016 - Bpifrance, via Bpifrance Participations, annonce aujourd'hui avoir engagé la cession de 6 634 719 actions Eiffage, représentant environ 6,76% du capital d'Eiffage, dans le cadre d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres auprès d'investisseurs institutionnels (le « **Placement** »).

Eiffage a souhaité accompagner cette opération et, conformément à l'autorisation conférée par ses actionnaires lors de son assemblée générale du 20 avril 2016, s'est engagée à acquérir, concomitamment au Placement et sous réserve de sa réalisation, 1 000 000 d'actions, soit environ 1,02% du capital d'Eiffage, au prix du placement et dans la limite d'un prix par action de 67 euros, témoignant ainsi de sa confiance dans les perspectives du Groupe. Si le prix du Placement est supérieur à 67 euros, Bpifrance se réserve la faculté de ne pas céder les actions concernées à Eiffage.

Bpifrance Participations s'est engagé auprès des Teneurs de Livre Associés à conserver l'intégralité de sa participation résiduelle dans Eiffage pour une période expirant 180 jours après le règlement-livraison de l'opération, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Bertrand Finet, directeur exécutif de Bpifrance Investissement Mid & Large Cap, déclare : « *Bpifrance salue le travail remarquable réalisé par les équipes d'Eiffage menées par Benoît de Ruffray. En tant qu'actionnaire de référence du Groupe derrière les salariés, Bpifrance continuera d'apporter tout son soutien à la stratégie de développement d'Eiffage.* »

A l'issue de cette opération, Bpifrance Participations détiendra environ 5,67% du capital et environ 4,94% des droits de vote d'Eiffage et franchira par conséquent à la baisse le seuil des 10% du capital et des droits de vote d'Eiffage et le seuil des 5% des droits de vote d'Eiffage.

Les conditions définitives et le résultat de ce Placement, dirigé par Société Générale en qualité de coordinateur global et teneur de livre associé, ainsi que Bank of America Merrill Lynch et Barclays en qualité de teneurs de livre associés (les « **Teneurs de Livre Associés** ») agissant pour le compte de Bpifrance Participations, seront déterminés à l'issue de la construction du livre d'ordres qui devrait intervenir le 20 mai 2016.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente d'actions et l'offre des actions de la société Eiffage par Bpifrance Participations ne constitue pas une offre au public.

A propos de Bpifrance

Créée par la loi du 31 décembre 2012, Bpifrance est issu du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME, ETI et entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française), de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe. Il représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement. Bpifrance Participations est détenue à 100% par Bpifrance.

Pour plus d'information : www.Bpifrance.fr - suivez nous sur Twitter : @Bpifrance

Contacts presse :

Antoine Boulay

Tel : 01 41 79 83 76

antoine.boulay@bpifrance.fr

Avertissement

Aucune communication ni aucune information relative au placement décrit dans ce communiqué ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. Le placement mentionné dans cette communication peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Bpifrance Participations n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen ainsi que, le cas échéant, les amendements à cette directive dans la mesure où ceux-ci ont été transposés dans l'Etat membre concerné de l'Espace Economique Européen (la « **Directive Prospectus** »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans quelque pays que ce soit. Aucune action n'a été entreprise par Bpifrance Participations, Bank of America Merrill Lynch, Barclays et Société Générale ou l'un quelconque de leurs affiliés en vue de permettre une offre publique d'actions ou la mise à disposition ou la distribution du présent document dans toute juridiction où une telle action serait nécessaire.

En France, l'offre et la cession de valeurs mobilières décrites dans ce communiqué de presse seront effectuées exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 II du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elles ne constituent pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier et ne donneront pas lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **Etats Membres** »), ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions Eiffage vendues par Bpifrance Participations rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Membres. En conséquence, les actions Eiffage ne pourront être offertes ou vendues par Bpifrance Participations qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Bpifrance Participations n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre au public de valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Ce document ne constitue pas une offre au public de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué et n'est destiné (i) qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005", telle que modifiée (le « **Financial Promotion Order** »), (ii) aux personnes visées par l'Article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») du Financial Promotion Order ou (iii) aux personnes à qui ce document peut autrement être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les "personnes concernées"). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une personne concernée ne peut agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.

Dans le cadre de toute offre d'actions, chacun de Bank of America Merrill Lynch, Barclays et Société Générale ainsi que l'un quelconque de leurs affiliés, agissant en qualité d'investisseur pour leur propre compte, pourrait acquérir des actions pour leur propre compte et en cette qualité conserver, acquérir ou céder pour leur propre compte lesdites actions. En outre, ils pourraient conclure des conventions de financement et des contrats de swaps avec des investisseurs pour les besoins desquels ils pourraient acquérir, détenir ou céder des actions. Ils n'ont pas l'intention de communiquer sur ces investissements ou transactions autrement qu'en conformité avec les éventuelles obligations légales ou réglementaires applicables.

Bank of America Merrill Lynch, Barclays et Société Générale agissent pour le compte de Bpifrance Participations exclusivement dans le cadre de l'offre des actions et ne peuvent être tenus à l'égard d'un quelconque tiers de fournir la même protection qu'à l'un quelconque de leurs clients ou de fournir des conseils dans le cadre de toute offre d'actions.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.